

République Française
Département de la Nièvre
Arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire
Commune de Cosne-Cours-sur-Loire

Date de la convocation : 22/03/2024
Date d'affichage : 22/03/2024
Nombre de membres afférents au
conseil municipal : 29

**Extrait du registre des délibérations de la Commune de Cosne-Cours-sur-Loire
Séance du 4 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le quatre avril à dix-neuf heures

Le Conseil municipal de Cosne-Cours-sur-Loire, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais de Loire, salle du Belvédère, rue du Général de Gaulle, sous la présidence de M. Gilbert LIENHARD, premier adjoint, en application de l'article L2122-17 CGCT.

Etaient présents : M. Lienhard, Mmes Leroy, Boulogne, M. Bonnet, Mme Ouvry, M. Marasi, Mmes Guiblin, Breuzet, Milliard, MM Ponsonnaille, Dedisse, Cassera, Reby, Mme Colonel, M. Blandin, Mme Tabbagh Gruau, M. Veneau, Mmes Reboulleau, Quillier, Leclerc, MM Boucher Baudard, Mme Borel, M. Boujlilat, Mme Denis.

Absents ayant donné procuration : M. Gillonnier à M. Lienhard, M. Renaud à M. Ponsonnaille, Mme Guillaume à Mme Leroy, Mme Pabiot à Mme Colonel.

Absent : M. Gabez.

Secrétaire de séance : M. Cassera.

Objet de la délibération : Attribution d'aides en faveur de la transition écologique

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.1111-2 ;

Vu le code général des impôts ;

Vu la délibération du 26 mai 2008 décidant du lancement de la démarche Agenda 21 ;

Vu la délibération du 29 mars 2010 créant un dispositif d'aides communales en faveur du développement durable ;

Vu la délibération du 8 décembre 2022 modifiant le dispositif d'aides en faveur de la transition écologique ;

Effectifs	24
Nombre de votants	28
Votes « Pour »	28
Votes « Contre »	0
Abstentions	0
Procurations	4

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et suivant l'avis favorable de la Commission Transition Ecologique et Energétique,

- **DECIDE** d'attribuer les aides mentionnées dans le tableau joint en annexe,

- **DIT** que les crédits sont inscrits dans la section d'investissement du budget 2024 de la commune.

Unanimité

Pour extrait conforme :
Le Président de séance,



Attribution d'aides en faveur de la transition écologique
Annexe à la délibération du 04 avril 2024

Nom du bénéficiaire	Achat	Aide accordée
Denis JOLY	Vélo à assistance électrique	300,00 €
Christiane BRUNET	Vélo à assistance électrique	150,00 €
Bernard HARDUIN	Vélo à assistance électrique	150,00 €
Nadine ALARY	Récupérateur d'eau	50,00 €
André VINOLO	Vélo à assistance électrique	400,00 €
Christelle MONTAGU	Vélo à assistance électrique	150,00 €
Montant total attribué		1 200,00 €